La maison de la Commanderie de l’Hôpital de Sacy

Posted on 17 juin 2026

L’appellation « Hôpital de Sacy » désigne ici la commanderie de l’Hôpital et non un hôpital dans le sens actuel du mot. Mais les deux mots sont liés par la vocation de l’Ordre des Hospitaliers qui est de soigner les gens et donc de créer des hôpitaux (hospices).

> « Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem sont fondés à Jérusalem par un groupe dirigé par Frère Gérard. Leur hôpital saint Jean l’Aumônier, au service des pèlerins malades, est ouvert en 1080, il est créé à côté du monastère, une nouvelle « hostellerie » (ou hospice). C’est le premier ordre à être reconnu comme hospitalier par le pape Pascal II en 1113. L’Ordre est alors organisé en trois fonctions, les frères clercs, les frères laïcs et les frères convers qui tous doivent les soins aux malades. Leur participation aux batailles d’Ascalon (1154) et de Saint-Jean-d’Acre (1151) contre les Sarrasins est décisive. À l’image des Templiers, l’Ordre se militarise pour devenir un ordre militaire qui comprend trois catégories : frères chapelains, frères chevaliers et frères servants. Cette organisation en trois classes sans subdivision restera toujours celle des Hospitaliers, nom finalement donné aux membres de l’ordre de Saint-Jean de Jérusalem. » [Sources Wikipedia].

Les textes qui suivront proviennent de deux sites internet, identiques sur le sujet traité :
https://www.hospitaliers-saint-jean.com/departements/index.php?page=89
https://www.hospitaliers-saint-jean.com/commanderies/index.php?page=Saulce-et-Auxerre

sites qui qui tiennent leurs sources de :
« les commanderies du Grand-Prieuré de France — Eugène Mannier — Paris, Aubry et Dumoulin, 1872 (Paris) »
et
« César Lavirotte — Mémoire Statistique sur les Etablissements des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bourgogne — Membre de la Société française pour la conservation des Monuments — 1852. »

> « L'Hôpital de Sacy, ancienne commanderie de l'Hôpital. Il est fait mention de cette maison dans une charte de Pons, seigneur d'Argenteuil, et d'Etienne, son frère, de l'année 1208, par laquelle, avec l'agrément et du consentement de Pierre, comte d'Auxerre, et de Milon, seigneur des Noyers, ils ont donné à la maison de l'Hôpital de Sacy, « domui Hospitalis de Saciaco », le droit de pâturage pour tous les bestiaux de cette maison dans les terres qui leur appartenaient à Vermenton. Pareille concession est faite en 1209, par Iterius, seigneur de Trucy, en faveur de Guillaume du Mont, qui était alors commandeur de Sacy, « magister de Saci. »

> « Au XIVe siècle, il y avait dans la maison de Sacy, deux frères de l'Ordre: dont l'un était Commandeur; et l'autre prêtre, desservait l'église du lieu, dont la cure était à la collation **[*]** du Grand-Prieur de France. »

[*] pouvoir de conférer à quelqu'un un bénéfice ecclésiastique.

> « Le Commandeur était seul seigneur de Sacy **[*]**. Tous les habitants étaient ses vassaux ; et parmi les redevances dont ils étaient tenus envers lui, ils lui donnaient, comme il est dit au Livre-Vert, « pour chascun pourcel que l'on tue en ladite ville de Sacy, deux petit filez qui sont environ les nombles et de chascune beste aumaille, beuf ou vache tuez les langues, et de chascun mariage qui se faict en ladite ville un

> mes, c’est assavoir: une pièce de char, ung petit pain et une pinte de vin, et pevent bien valoir toutes ces choses par an, XXX sols tournois. »

[*] faux dans l’absolu, tout est question d’époque :
– L’Ordre des Hospitaliers est créé mi XIe siècle. Auparavant les terres appartenaient à d’autres seigneurs. Les Hospitaliers les ont acquises avec les droits y afférents. En 1312 l’ordre du Temple est dissout. Une bulle du pape de cette même année donne aux hospitaliers de l’ordre de Saint-Jean de Jérusalem les biens et terres des Templiers.
– « Sassiacum, 1390, seigneurie divisée entre l’évêque et le chapitre d’Auxerre et le commandeur de Saint-Jean de Jérusalem de la même ville (Chapitre d’Auxerre) »
– « Sacy était, au VIIe siècle, du pagus et du diocèse d’Auxerre, et avant 1789, de la province de l’Ile de France élection de Tonnerre, et siège de deux justices: l’une appelée le bailliage hors les croix, qui dépendait de l’évêque et du chapitre d’Auxerre, et l’autre, le bailliage de la commanderie: tous deux ressort du bailliage d’Auxerre. »

> « **Anciens Commandeurs de Sacy**
> 1209. Fr. Guillaume du Mont.
> 1357. Le chev. Jehan de Calais.
> 1370. Fr. Guillaume Villart.
> 1381. Fr. Thibault Prevost.
> 1400. Fr. Guillaume Feruele.
> 1420. Fr. Jean Aubert, dit de Gonnesse. »

L’Ordre des Hospitaliers devenu Ordre de Malte est en déclin au 16è siècle, il y a une baisse drastique des revenus des terres et seigneuries. Sacy ne fait pas exception, ce qui explique que la Commanderie de Sacy était en ruines à la fin du 16è siècle.

Avant de poursuivre, quelques explications sur la dénomination de l'ordre :
Après la perte de la Terre sainte, l'ordre se déplace :
à Chypre (fin du XIII^{e} siècle) ;
puis à Rhodes (1309-1522), où il est souvent appelé Ordre de Rhodes ;
enfin à Malte en 1530, grâce à une concession de Charles Quint.
C'est à partir de cette période que l'on parle couramment de l'Ordre de Malte.
Ainsi, lorsque l'on parle de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans un contexte historique, il s'agit de l'institution fondée au XI^{e} siècle. Lorsque l'on parle de l'Ordre de Malte, on désigne généralement cette même institution dans sa continuité historique jusqu'à aujourd'hui.

Dans le même temps que décline l'ordre de Malte, la Compagnie de Jésus (Jésuites) prend de l'importance.
Elle est fondée en Espagne en 1539 et s'installe en France en 1562.
Pour Sacy, en 1642 Olivier BÉRAULT, donne la métairie de la Loge de Sacy au collège des Jésuites d'Auxerre (voir articles sur la Loge). En 1664 « Les ci-devant soi-disans Jésuites ont acquis à Sacy de la veuve Perriere [note : Certainement Renée JAZU/JASU veuve de Estienne de la PERRIÈRE, sieur/seigneur de Coutenay en Vermenton, proche de la Loge de Sacy], un arpent & demi de vignes, moyennant 120 liv. etc. »

> « La maison de Sacy était située contre le cimetière, dans la rue des Fontaines, touchant aux murs de la ville **[*]**. Elle était toute en ruines et inhabitable à la fin du XVIe siècle. On ne jugea pas à propos de la rétablir; et les cent arpents [**] de terre qui en dépendaient, furent réunis avec les revenus seigneuriaux, à la maison de Vermenton; et par suite, à la commanderie du Saulce.
> Ce qui restait en 1782, de la terre et seigneurie de Sacy rapportait alors 1,710 livres. »

[*] Sacy était entouré de murs. A cet endroit, la partie nord de Sacy est délimitée de nos jour par un chemin dit « chemin de Derrière les Fossés ».
[]** 34 hectares environ.

Le plan cadastral du lieu en 1807. La maison en ruines existait toujours à cette date.
L'emplacement est sis à la jonction des rues actuelles des Vieilles Fontaines et de Vaucelle, cette dernière étant celle passant devant l'église et son ancien cimetière qui a été relevé à partir de la fin du 19è siècle.



« Dans les fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne commanderie des Templiers on a trouvé des carrelages émaillés représentant des fleurs et des oiseaux, et datant du XIVe siècle. (Voyez Émile Amé, les Carrelages émaillés, etc..) »
Sources : Quantin, Maximilien. Répertoire archéologique du département de l'Yonne, pages 78. Paris M. DCCC. LXVIII. BNF

L'ouvrage de Émile AMÉ « Les Carrelages émaillés du Moyen-Age et de la Renaissance … » édité en 1859 a été numérisé par la Bibliothèque Nationale de France au lien :
https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b85290420
La partie concernant Sacy débute au lien :
https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b85290420/f352.item

> « Lors de la démolition de cette maison, M. l'abbé Boyer, curé de Sacy, releva les compartiments de ce carrelage, qui lui semblait très curieux. C'est d'après les notes que cet honorable ecclésiastique a bien voulu nous communiquer, que nous avons

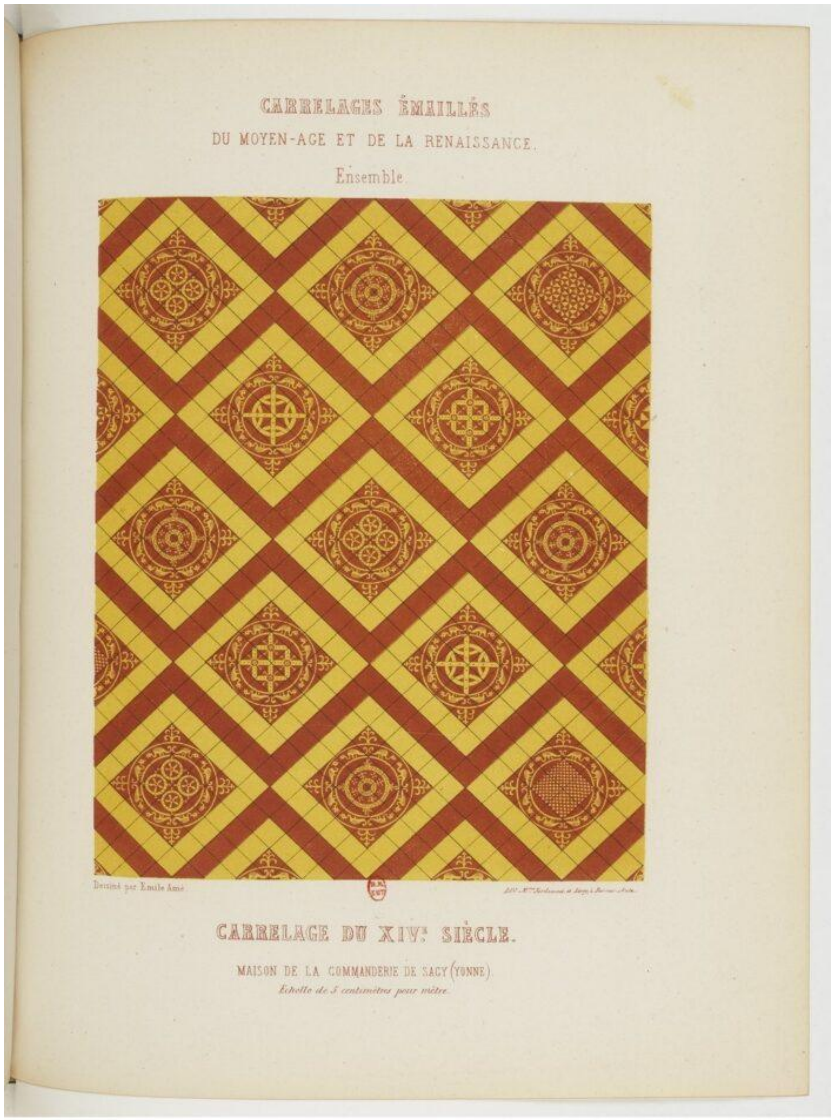
reconstitué un des plus beaux pavages qui renfermera notre recueil. »

La date de démolition de la maison de la Commanderie n'est malheureusement pas précisée.

Fils de d'un propriétaire cultivateur, **Pierre Louis BOYER** est né le 09 juin 1801 à Annay-sur-Serein dans l'Yonne.Nous savons par le recensement de 1836 qu'il est déjà le curé desservant de Sacy. Il avait 10 ans lorsque Françoise PIOCHOT belle-sœur de Rétif de la Bretonne, née en 1739 à Annay-sur-Serein décède à Sacy. **Pierre Louis BOYER** Décède das son presbytère le 19 novembre 1864, cinq ans après que le livre de Émile AMÉ a été édité.

« La commanderie de Sacy, près Vermenton, était possédée, dès le XIIe siècle, par des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Elle a toujours appartenu à cet ordre. Le reste de la terre de Sacy se partageait entre l'évêque d'Auxerre et son chapitre. L'évêque Nicolas des Arcis avait acheté Sacy d'un des seigneurs en 1371, et en avait donné une partie au chapitre de sa cathédrale, qui jouissait, antérieurement déjà, du droit de patronage sur l'église.
Le Commandeur de Sacy accorda, au mois de juillet 1236, des privilèges assez étendus aux habitants de la terre qui dépendait de lui.
C'est probablement à cette époque que le chœur de l'église actuelle a été construit
…….
Quant à la maison du Commandeur, elle était ancienne, puisque c'est dans une des chambres que se trouvait le carrelage dont voici l'ensemble (1). Détruite il y a quelques années, et ne l'ayant point vue, il nous est impossible d'en parler avec détail. Disons seulement qu'elle paraissait avoir été élevée quelque temps après l'achèvement du choeur de l'église, et peut-être dans le même style, autant qu'on peut en juger par les débris que nous avons vus et par les carreaux, qui ont été exécutés soit vers la fin du XIIIe siècle, soit au commencement du XIVe.
La disposition du pavage est assez belle. Les grandes lignes rouges tranchent parfaitement sur les carrés jaunes, au centre desquels sont disposées de petites

rosaces formées de seize carreaux réunis. Les pavés du pourtour renferment de petits monstres ailés, dont les queues se terminent par une sorte de végétation ; ils sont affrontés. L'intérieur est rempli par des assemblages formés de quatre carreaux, tous reproduits à la feuille de détails sous les numéros 3, 4, 5 et 6. Il y en a encore d'autres dont les figures purement géométriques se comprennent assez pour que nous ayons cru devoir nous dispenser d'en donner l'explication.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Les lieux de nos jours :
– derrière la vallée des Fontaines.
– en face passant devant l’église, la rue de Vaucelle.
– sur la gauche la rue des Vieilles Fontaines.



Le manque de précisions dans le livre de Émile AMÉ qui n’indique ni la date de démolition de la maison de la commanderie, ni ne précise ce que sont devenus ces carrelages est frustrant.

Ces carrelages estimés dater de la fin du 13e, début du 14e siècle (nous sommes dans la dernière période du Moyen-Age) sont d’une autre classe que tout ce que l’on peut trouver de nos jours. Les progrès techniques ont anéanti l’esthétisme en toute chose. De nos jours, rien n’est fait pour durer, et certainement pas les maison faites de béton et produits dérivés du pétrole. Dans un sens c’est rassurant de savoir que cette horreur financée avec l’argent que l’État nous vole allégrement, sans scrupules et surtout sans remords, l’Arche de la Défense ou Grande Arche dite aussi Arche de la Fraternité (mieux vaut en rire) est composée principalement de béton et que sa durée de vie est donc naturellement très limitée. Des constructions romaines de deux millénaires comme certains ponts et viaducs sont toujours utilisés de nos jours. Le progrès !